

CONTRAT DE LOCATION-GÉRANCE DE TAXI

Lieu : _____ Date : _____

Identification du Bailleur (propriétaire) :

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

N° de pièce d'identité : _____

Identification du Locataire-Gérant :

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

N° de pièce d'identité : _____

Informations sur le Taxi :

Marque/Modèle : _____

Numéro d'immatriculation : _____

Numéro de licence professionnelle : _____

Durée et Résiliation :

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter de sa signature. Chacune des parties peut y mettre fin à tout moment moyennant un préavis écrit de trois mois. La résiliation doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Objet de la Location-Gérance :

Le bailleur confie au locataire-gérant la gestion, l'exploitation et la conduite du taxi décrit ci-dessus. Le locataire-gérant s'engage à utiliser le véhicule conformément à sa destination professionnelle et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Obligations du Locataire-Gérant :

Le locataire-gérant doit assurer le bon entretien et la maintenance du taxi, respecter les règles de sécurité, tenir à jour les documents administratifs, et s'acquitter des charges et taxes liées à l'exploitation. Il doit également souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant l'activité.

Redevance et Paiement :

Le locataire-gérant versera au bailleur une redevance mensuelle de _____ EUR. Le paiement devra être effectué avant le 5e jour du mois suivant. Tout retard de paiement pourra entraîner la résiliation du contrat.

Responsabilité et Assurance :

Le locataire-gérant est responsable des dommages causés au taxi ou à des tiers pendant la durée de la location-gérance. Il doit maintenir en vigueur une assurance couvrant ces risques. Le bailleur ne pourra être tenu responsable des incidents liés à l'exploitation par le locataire-gérant.

Entretien et Réparations :

Le locataire-gérant prend à sa charge l'entretien courant et les réparations nécessaires au bon fonctionnement du taxi. Toute réparation importante devra être signalée au bailleur et, si possible, réalisée avec son accord.

Retour du Véhicule :

À la fin du contrat, le locataire-gérant doit restituer le taxi en bon état de fonctionnement, tenant compte de l'usure normale liée à l'exploitation professionnelle.

Cession et Sous-location :

Le locataire-gérant ne peut céder ses droits ni sous-louer le taxi sans l'accord écrit préalable du bailleur.

Litiges et Juridiction :

En cas de litige relatif au présent contrat, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux compétents du ressort du domicile du bailleur, conformément au droit français.

Intégralité et Modifications :

Le présent contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les parties. Toute modification doit être constatée par écrit et signée par les deux parties.

SIGNATURE DU BAILLEUR

SIGNATURE DU LOCATAIRE-GÉRANT

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://juridique-logement.com/contrat-location-gerance-taxi/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-logement.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.